

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

DAET07-393-39 du 18//06/07

## **APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE CHARGE DE MISSION RELATIONS ENTRE ECOLE ET ENTREPRISES A TEMPS PLEIN A LA DAET**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement et de Mesdames et Messieurs les Enseignants

Affaire suivie par : DAET  
Tel : 04 42 93 88 04  
Fax : 04 42 93 88 19  
Mail : ce.daet@ac-aix-marseille.fr

- La Délégation Académique aux Enseignements Techniques recrute pour la rentrée de Septembre 2007 *un(e) chargé(e) de mission pour la coordination des relations Ecole-Entreprises (avec notamment les branches professionnelles du secteur tertiaire)*

Il s'agit d'un emploi de professeur (lycée technologique, lycée professionnel, collège) mis à disposition à temps plein auprès de la Délégation Académique aux Enseignements Techniques, en bénéficiant d'une décharge de service.

La DAET met en œuvre ou coordonne sous l'autorité du Recteur, les orientations académiques pour développer les relations partenariales entre écoles et entreprises afin d'améliorer *l'information sur les métiers, les formations professionnelles (CAP, BEP-Bac pro, BTS) en Lycées professionnels ou technologiques (sous statut scolaire, étudiant ou par apprentissage) et l'aide à une première insertion professionnelle.*

Ces actions sont réalisées en particulier par *la mise en place de conventions en partenariat avec des entreprises et des branches professionnelles, la coordination des Comités Locaux Ecoles-Entreprises (CLEE) ainsi que par l'organisation de la semaine Ecole-Entreprise*

- L'enseignant sera choisi pour sa bonne connaissance des Etablissements (lycées technologiques et/ou professionnels) et sa motivation pour assurer une fonction de responsabilités.

- Les compétences requises sont :

- une bonne connaissance du système éducatif et notamment des Lycées professionnels et /ou technologiques
- l'intérêt pour un travail en équipe
- la compréhension des enjeux pour un partenariat entre les responsables du système éducatif et ceux du monde économique dans le respect des compétences de chacun
- la nécessité de respecter les règles de fonctionnement relevant d'un service public
- des compétences en bureautique et informatique

- Le chargé de mission sera placé *sous la responsabilité du DAET*.

- Le salaire net mensuel correspondra à l'échelon et au grade au moment de la prise de fonctions

- L'évolution correspond à celle du corps d'origine

- La mission est renouvelable annuellement (sur la base d'un rapport d'activité annuel) et avec une durée maximale de trois ans

- Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à constituer un dossier avec une lettre de motivation, en joignant le dernier rapport d'inspection ainsi que toutes pièces pouvant soutenir leur candidature avant le 6 juillet 2007 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Rectorat  
DAET  
A l'attention de M. KASTLER  
Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence cedex 1**

- Un double du dossier devra être envoyé sous couvert de la voie hiérarchique, accompagné d'une lettre de motivation, sous couvert du chef d'établissement, à l'autorité rectorale concernée.<sup>1</sup>

Les candidats pré-sélectionnés seront convoqués à une audition à la DAET avant le 18 Juillet 2007.

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.*

---

<sup>1</sup> si l'enseignant exerce déjà une fonction au niveau de l'académie  
Bulletin académique n° 393 du 18 juin 2007